## Discours d'ouverture de la matinée Etudiants Entrepreneurs

## Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010

## Mesdames et messieurs,

Il y a un an, avec Hervé Novelli, nous avons fait le choix de donner une impulsion forte à un sujet qui vous est cher et auquel je suis moi-même particulièrement attachée : la diffusion de la culture entrepreneuriale dans les universités et les écoles.

Nous avions alors la conviction que les bonnes pratiques qui existaient ici ou là dans nos écoles de commerce et d'ingénieurs et dans nos universités, non seulement méritaient d'être soutenues et mieux connues, mais surtout pouvaient et devaient rayonner dans l'ensemble de l'enseignement supérieur français.

Eh bien, mesdames et messieurs, moins d'un an après le lancement de ce plan, permettez-moi de vous le dire d'emblée : la mobilisation de nos établissements et des réseaux associatifs est sans précédent : près de 300 établissements s'y sont impliqués, dont 71 universités, soit la quasi-totalité d'entre elles.

Nous pouvons d'autant plus nous en réjouir que longtemps le monde de l'enseignement supérieur et celui des entreprises sont restés à l'écart l'un de l'autre et que notre pays en payait le prix fort en termes d'insertion professionnelle de ses étudiants ou de création de start-up par ses jeunes diplômés.

Cette mobilisation est le signe que les choses sont en train de changer. C'est la preuve que l'université française désormais ouvre ses portes au monde de l'entreprise, et qu'en retour l'entreprise s'ouvre à l'université.

L'université d'aujourd'hui est une université décomplexée, qui profite des acquis de l'autonomie pour se lancer dans des partenariats nouveaux avec les acteurs de son environnement économique. Parce qu'elle sait que c'est, pour elle, l'une des meilleures manières de rayonner et de s'affirmer.

Quant aux écoles d'ingénieurs et de commerce, elles sont de plus en plus nombreuses à participer à des coopérations renforcées entre elles, bien sûr, mais aussi et surtout avec les universités au sein des 18 pôles de recherche et d'enseignement supérieur que compte désormais notre pays. Là encore, les oppositions et les frontières traditionnelles s'effacent, pour le plus grand bénéfice de tous nos étudiants.

Je n'oublie pas non plus les chefs d'entreprises présents parmi nous qui, en apportant leur soutien aux jeunes créateurs par le biais des réseaux d'entrepreneurs, ont fait le choix de se tourner vers le monde de l'enseignement supérieur et vers nos étudiants.

Je tenais à rendre hommage aux uns et aux autres aujourd'hui. Car ce sont ces initiatives pionnières qui ont été à l'origine du plan Etudiants Entrepreneurs que nous avons lancé il y a un an à peine.

A l'origine de ce plan, il y avait la certitude qu'une partie de l'avenir économique de notre pays se joue et se jouera de plus en plus dans la capacité de ses étudiants et de ses jeunes diplômés à faire le pari de l'entreprise.

Car nous le regrettons tous : au regard des économies les plus compétitives, la France ne crée pas assez de petites et moyennes entreprises. Notre pays a besoin de plus d'entrepreneurs, et en particulier d'entrepreneurs innovants pour accroître notre potentiel de croissance et augmenter notre taux d'emploi.

En faisant entrer la culture entrepreneuriale dans le socle de formation de nos étudiants, nous faisons, je crois, un pari doublement gagnant. Non seulement nous nous donnons toutes les chances de faire éclore une génération de diplômés davantage tournée vers la création d'entreprises, mais nous nous assurons en outre que ces nouvelles entreprises profiteront des innovations technologiques et managériales les plus récentes et donc les plus porteuses.

Alors, bien entendu, tous les étudiants ne créeront pas des entreprises. Mais ce que nous souhaitons c'est que par le biais d'interactions avec des entrepreneurs et de mises en situations concrètes, un maximum d'entre eux se familiarisent avec la culture d'entreprise, soient encouragés à prendre des risques et à ne plus avoir peur de l'échec, quelles que soient leurs futures responsabilités.

Car travailler sur un projet d'entreprise quand on a vingt ans ou vingt-cinq ans, même si on ne le réalise pas jusqu'au bout, c'est à mes yeux l'une des meilleures manières de comprendre et d'assimiler rapidement les réalités économiques du secteur d'activité qu'on s'apprête à rejoindre. Et cela est vrai, me semble-t-il, dans toutes les disciplines et dans toutes les filières de l'enseignement supérieur.

\*

Vous le voyez, mesdames et messieurs, derrière l'entrepreneuriat étudiant, ce qui se joue en réalité, c'est à la fois l'avenir économique de notre pays et l'insertion professionnelle de notre jeunesse. C'est la raison pour laquelle l'idée-force du plan Etudiants entrepreneurs, c'est de mobiliser toutes nos écoles et toutes nos universités. Avec un objectif clair, aussi simple qu'ambitieux : que chaque étudiant français soit au minimum sensibilisé aux carrières entrepreneuriales, et que tous ceux qui le souhaitent bénéficient, en plus, d'une formation adaptée et puissent être accompagnés dans leur projet.

Pour cela nous avons défini trois priorités :

Nous voulions tout d'abord que chaque université, que chaque école désigne rapidement un « **référent entrepreneuriat** » pour informer les étudiants, développer les collaborations avec les entreprises et associations d'entrepreneurs, et porter la politique de diffusion de l'entrepreneuriat dans l'établissement.

Nous voulions ensuite créer des « pôles de l'entrepreneuriat étudiant » pour renforcer les coopérations entre universités, écoles et réseaux associatifs d'un même territoire.

Nous voulions enfin doubler le nombre de Junior-Entreprises en milieu universitaire.

Un an après, les établissements ont largement rempli leur contrat sur ces trois points et les étudiants en verront les résultats concrets dès cette année.

Dès cette rentrée universitaire, près de 300 établissements, dont 71 universités, ont d'ores et déjà désigné un « référent entrepreneuriat », qu'ils soient dans un pôle ou non.

Ils participent désormais au **réseau national de référents entrepreneuriats**, qui devrait couvrir dès la fin de cette année l'ensemble du supérieur français et permettre de croiser rapidement les expériences des uns et des autres et d'échanger les meilleures pratiques.

Je sais qu'un certain nombre de ces enseignants référents s'occupaient d'ores et déjà des questions entrepreneuriales : avec ce nouveau rôle, je souhaite que leur travail et leur investissement soient désormais mieux reconnus au sein de leur établissement.

De la même manière, les **20 pôles de l'entrepreneuriat étudiant que nous lançons officiellement aujourd'hui** donneront un cadre plus formel et plus visible aux initiatives de partenariats et de coopérations qui avaient vu le jour entre grandes écoles, universités et partenaires privés d'un même site, notamment dans le cadre des maisons de l'entrepreneuriat.

Ces pôles, je le rappelle, nous les avons sélectionnés à l'occasion d'un appel à projets lancé aux côtés du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et doté initialement de 2 millions d'euros.

Les règles du jeu que nous avions fixées étaient simples : les projets devaient être portés par au moins une université, une grande école et un réseau d'entrepreneurs d'un même territoire, avec pour mission de diffuser la culture entrepreneuriale dans l'ensemble des établissements concernés en développant des opérations mutualisées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des étudiants.

La qualité et le nombre des candidatures reçues – 44 – montrent que nos établissements se sont pleinement investis dans la réussite de ce nouveau dispositif et je m'en réjouis tout particulièrement.

Et devant la qualité de ces candidatures, je vous annonce que le financement national, initialement de 2M€, a été porté à 3M€ avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations qui apportera 600k€. 3M€ donc, auxquels devraient s'ajouter les financements de vos partenaires locaux. Dans un contexte budgétaire tendu, c'est, je crois, un signe fort de l'importance que nous accordons à la diffusion de l'entrepreneuriat.

Au final, grâce à ces financements supplémentaires, 20 pôles ont pu être retenus : ils couvrent les principaux sites universitaires et rassemblent au total 227 établissements et près de 350 partenaires économiques et institutionnels.

De manière naturelle, ces pôles de l'entrepreneuriat étudiant s'inscrivent tous ou presque dans les principaux PRES que compte notre territoire. Et pour cause : c'est au niveau des PRES que peuvent le mieux s'enrichir les logiques universitaires, scientifiques et économiques qui nourrissent la culture entrepreneuriale.

Ensemble, ces 20 pôles portent ainsi un objectif ambitieux, qui témoigne à lui seul du pas que nous avons franchi en un an : sensibiliser 380 000 étudiants dans les 3 prochaines années, en former 70 000 et en accompagner près de 5 000. Ils ont tout pour devenir les instruments privilégiés de la diffusion de la culture entrepreneuriale dans notre pays.

## J'en viens enfin à notre troisième priorité, les Junior-Entreprises.

Ces dernières constituent à mes yeux un levier particulièrement efficace pour rapprocher les entreprises de nos établissements, comme elles l'ont démontré dans toutes les écoles où elles ont vu le jour. C'est à présent <u>dans nos universités</u> qu'elles doivent se développer, pour permettre à nos étudiants de valoriser pendant leurs études leurs savoirs et leurs compétences et faire ainsi mieux reconnaître leur expertise.

En un an, la Confédération Nationale des Junior Entreprises a intégré 15 nouveaux membres issus du milieu universitaire. C'est un progrès réel quand on sait qu'auparavant il n'y en avait pas, ou presque pas. Mais nous pouvons aller beaucoup plus loin encore pour qu'à terme chaque université porte en elle une Junior Entreprise.

Vous le voyez, en un an à peine, nous avons largement progressé sur les trois priorités que nous avions définies. Pour que ces progrès soient plus rapides encore, nous avons décidé de créer une Mission de coordination nationale pour l'entrepreneuriat étudiant qui suivra la mise en place du plan Etudiants Entrepreneurs dans la durée et d'en confier la responsabilité à Jean-Pierre Boissin.

J'ai toute confiance en vous, cher Jean-Pierre Boissin, pour accompagner la naissance de ces pôles : pionnier à l'heure où vous avez fondé la toute première maison de l'entrepreneuriat en France, je ne doute pas de votre engagement pour veiller à la réussite de ce plan Etudiants entrepreneurs.

De manière générale, je compte sur la mission que vous dirigerez pour accompagner la montée en puissance de tous les dispositifs destinés à soutenir l'entrepreneuriat étudiant et que je n'ai pas encore cités, comme le **concours national Innovons Ensemble** dont les prix seront remis ce matin.

\*

Je compte également sur vous, mesdames et messieurs, pour promouvoir tous les dispositifs dont nos étudiants peuvent bénéficier.

Je pense notamment au statut de l'auto-entrepreneur, à la Jeune Entreprise Innovante, ou encore au statut de la Jeune entreprise universitaire qui n'a pas rencontré encore le succès qu'il méritait.

Grâce à la « JEU », les projets d'étudiants ou enseignants qui valorisent des travaux réalisés au cours de leurs études peuvent bénéficier des avantages de la JEI, même s'ils sont peu intensifs en R&D. La JEU est donc particulièrement adapté à une société de service en architecture, en marketing, ou un réseau social innovant.

Ce statut, je vous l'annonce, nous allons le simplifier pour qu'il soit adapté aux besoins des entreprises issues de l'université.

Je vous invite enfin à utiliser pleinement les investissements d'avenir pour soutenir les projets de vos pôles. Je pense au fond national d'amorçage qui prévoit de mobiliser 100 M€ pour des entreprises issues des établissements d'enseignement supérieur. Et je pense aux candidats qui répondront à l'appel à projets « initiatives d'excellence », dont un des critères est de proposer des formations à l'entrepreneuriat.

\*

Vous le voyez, mesdames et messieurs, Hervé Novelli et moi souhaitons que l'impulsion que nous avons donnée il y a un an s'inscrive dans la durée, pour que grâce à vous, la culture entrepreneuriale s'installe dans chacune de nos universités et dans chacune de nos écoles.

Cette matinée n'est qu'un point de départ et je formule tous mes vœux de succès aux 20 pôles de l'entrepreneuriat étudiant et à tous leurs partenaires qu'il est grand temps de présenter officiellement.